REGISTRE DES PROTOCOLES

En vigueur · 14 protocoles · état au 14 novembre 2026

Un protocole est un acte que le Bureau peut exécuter, à la demande d'un mandant, dans le cadre d'une procédure instruite. Le présent registre ne constitue pas un catalogue : sa consultation n'entraîne aucune exécution.

PROTOCOLE	ACTE	ÉTAT
JURIDICTION DE L'EXISTENCE		
I-19 Subversion	La sirène du premier mercredi du mois retentit.	En vigueur
JURIDICTION DE LA CROYANCE		
I-12 Espoir	Un message est émis vers l'univers par onde électromagnétique, sans destinataire déterminé.	En vigueur
P-05 Lien	Un baiser est donné à travers un écran.	En vigueur
JURIDICTION DE LA TEMPORALITÉ		
I-15 Enracinement	Une graine de hêtre est plantée au Jardin des Plantes.	En vigueur
I-20 Patience	Une attente est tenue dans un bureau de poste.	En vigueur
JURIDICTION DE LA VACUITÉ		
P-17 Acharnement	Une aiguille est trouvée dans une meule de foin.	En vigueur
JURIDICTION DES ÉTATS INTÉRIEURS		
I-01 Colère	Un pavé est jeté dans la mare.	En vigueur
JURIDICTION DES ÉTATS VITAUX		
I-07 Réveil	Une tasse de café est bue.	En vigueur
I-08 Résistance	Une course à pied est courue autour de la prison de la Santé.	En vigueur
I-09 Arrêt	Un sommeil de cinq minutes est pris.	En vigueur
I-14 Euphorie	Un verre de vin est bu.	En vigueur
P-20 Entrave	Une marche est accomplie avec des cailloux dans la chaussure.	En vigueur
JURIDICTION DU SYMBOLE		
I-10 Courage	Le Lion de Belfort est nourri.	En vigueur
I-13 Gloire	Des gommettes sont collées dans la rue pendant seize minutes.	En vigueur

Le Bureau reçoit des mandats. La motivation n'appartient pas au Bureau. Le registre fait foi.

Registre arrêté à la date du 14 novembre 2026.

L'ADMINISTRATEUR DU BUREAU DES PROTOCOLES

Grégoire Falque

